

Poitou-Charentes

CONSOMMATION DE L'ESPACE

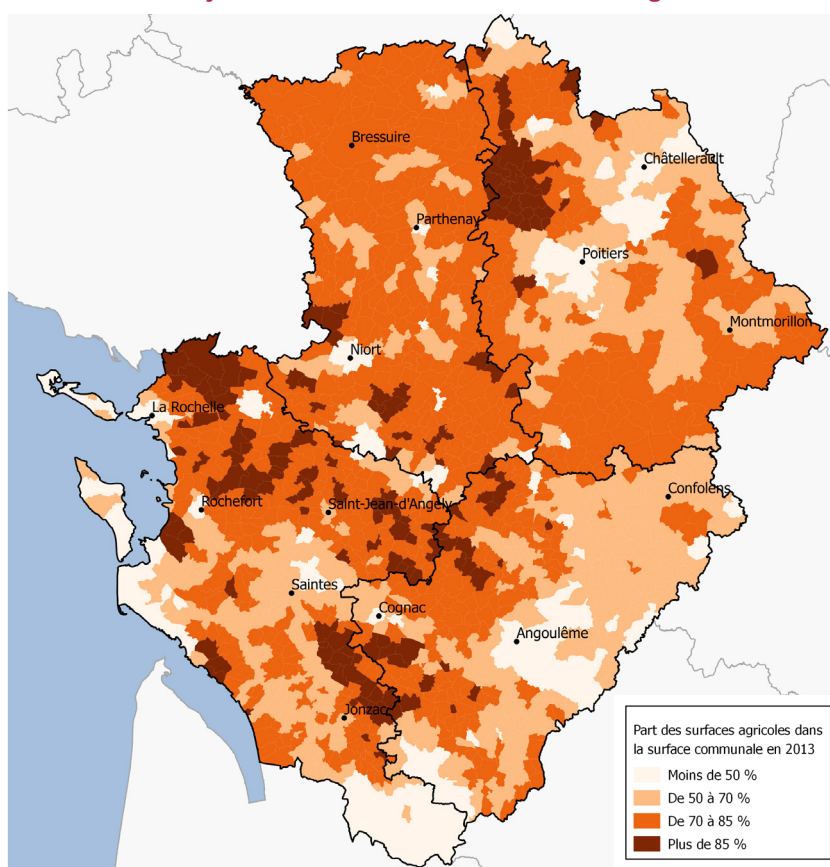
Huit communes sur dix perdent des terres agricoles

L'observatoire des surfaces communales (OSCOM) permet d'appréhender l'occupation du territoire à l'échelle communale par le biais d'une démarche cartographique (voir présentation de l'outil en page 4). Entre 2009 et 2013, selon cette méthode, les surfaces artificialisées se sont accrues de 5 600 ha en Poitou-Charentes et représentent 8 % du territoire régional. Cet accroissement s'est réalisé aux dépens des sols agricoles essentiellement.

Une majorité de communes à dominante agricole

Poitou-Charentes, une région très agricole

L'OSCOM permet de faire une photographie de l'occupation du sol en 2013. Avec 69 % du territoire régional consacré à l'agriculture (51 % pour la France métropolitaine selon TerUti-Lucas), cette méthode confirme la vocation agricole marquée de la région Poitou-Charentes. Ce sont les Deux-Sèvres avec un taux de près de 75 % qui traduisent le plus ce caractère. Dans les quatre départements, certaines communes affichent plus de 85 % de leur territoire en sols agricoles. Les sols naturels représentent 23 % du territoire régional (40 % pour la France métropolitaine avec TerUti-Lucas) et les sols artificialisés couvrent 8 % du territoire picto-charentais (9 % pour la France métropolitaine avec TerUti-Lucas).



© IGN 2013
Sources : IGN, ASP, DGFIP, DRAAF Poitou-Charentes (OSCOM)

Les sols agricoles occupent plus des deux tiers du territoire régional

OSCOM 2013	Charente		Charente-Maritime		Deux-Sèvres		Vienne		Poitou-Charentes	
	Surface (ha)	Part (%)	Surface (ha)	Part (%)	Surface (ha)	Part (%)	Surface (ha)	Part (%)	Surface (ha)	Part (%)
Sols artificialisés	43 322	7	64 532	9	46 881	8	49 101	7	203 836	8
Sols agricoles	384 496	65	469 265	68	450 339	75	487 957	69	1 792 058	69
Sols naturels (y compris eaux continentales)	168 554	28	155 870	23	105 693	17	165 501	24	595 618	23
Total	596 372	100	689 667	100	602 913	100	702 559	100	2 591 512	100

Sources : IGN, ASP, DGFIP, DRAAF Poitou-Charentes (OSCOM)

Des surfaces agricoles en repli

Entre 2009 et 2013, l'OSCOM montre une progression des surfaces artificialisées régionales d'environ 5 600 ha. Cette tendance est assez homogène sur la région puisque l'on a une augmentation de l'ordre de 3 % sur les quatre départements.

Les sols agricoles subissent le mouvement inverse avec une perte d'environ 5 650 ha.

Les surfaces naturelles (forêts, milieux à végétation arbustive et/ou herbacée, sols nus naturels, eaux continentales) enregistrent une très faible hausse d'une cinquantaine d'hectares.

Les modifications d'occupation du territoire varient selon les communes, 84 % d'entre elles ont gagné des sols artificialisés, 79 % ont perdu des sols agricoles et 59 % ont cédé des sols naturels.

Les communes où l'on enregistre une consommation à la fois de sols agricoles et de sols naturels sont les plus nombreuses (44 % des communes). Plus rares sont les communes où seuls les sols agricoles diminuent (31 % des communes). Enfin, le recul des seules surfaces naturelles ne se rencontre que dans 9 % des communes.

Diversité des changements d'occupation entre 2009 et 2013 selon les communes

Types de changement d'occupation	Nombre de communes	Gains et pertes (ha)		
		Sols artificialisés	Sols agricoles	Sols naturels
Consommation de sols agricoles et naturels	641	3 988	- 2 882	- 1 107
Consommation de sols agricoles	456	1 768	- 3 192	1 423
Consommation de sols naturels	127	236	170	- 406
Progression des sols agricoles	96	- 143	260	- 117
Progression des sols agricoles et naturels	78	- 186	135	52
Progression des sols naturels	62	- 55	- 148	203
Solde des changements d'occupation	1 460	5 608	- 5 656	48

Sources : IGN, ASP, DGFIP, DRAAF Poitou-Charentes (OSCOM)

Note de lecture : 641 communes ont perdus à la fois des sols agricoles et des sols naturels ; le solde pour ces communes est de + 3 988 ha de sols artificialisés, - 2 882 ha de sols agricoles et - 1 107 ha de sols naturels.

L'artificialisation se fait au détriment des surfaces agricoles pour l'essentiel

A l'échelle régionale, la progression du territoire artificialisé entre 2009 et 2013 provient pour plus des trois quarts (4 650 ha) de la consommation de sols agricoles et pour moins d'un quart (1 343 ha) de la consommation de sols naturels. Les surfaces naturelles consommées concernent essentiellement des milieux à végétation herbacée et/ou arbustive, les sols boisés étant très peu impactés par l'artificialisation.

A noter également des échanges entre sols agricoles et sols naturels se soldant par un gain de près de 1 300 ha pour ces derniers. A l'inverse, on observe un transfert pratiquement dans

les mêmes proportions des sols naturels vers les sols artificialisés, conduisant ainsi à une stabilité des surfaces naturelles de la région sur cette période.

L'artificialisation n'est pas toujours irréversible puisque l'on constate un transfert de sols artificialisés au profit des sols agricoles et des sols naturels. Ce mouvement concerne toutefois moins de 400 ha pour 233 communes.

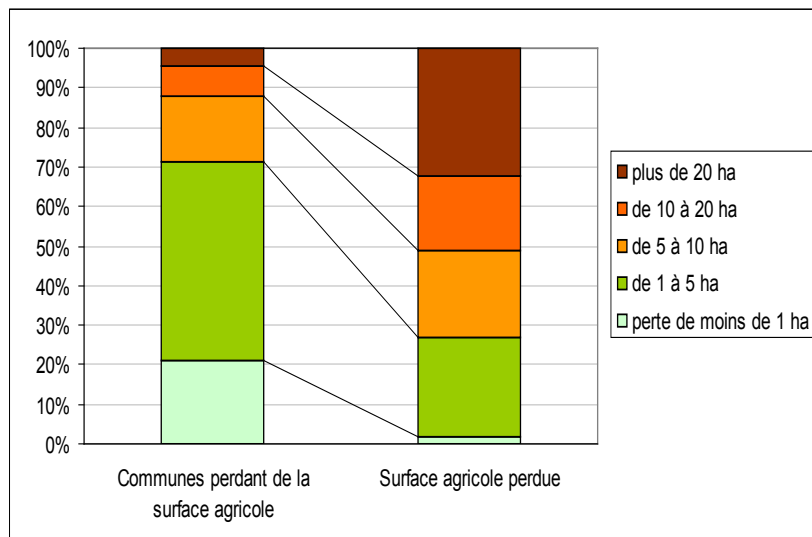
De même, les pertes de sols naturels en direction des sols agricoles sont marginales avec moins de 300 ha.

Des transferts de terres au profit des sols artificialisés



Les flèches sont proportionnelles aux surfaces ayant changé d'occupation entre 2009 et 2013. Sous chaque type d'occupation figure le solde net des échanges le concernant.

Un recul de moins de 5 ha des surfaces agricoles dans plus des deux tiers des communes entre 2009 et 2013



Sources : IGN, ASP, DGFIP, DRAAF Poitou-Charentes (OSCOM)

Une consommation foncière et une artificialisation diffuses à l'échelle des communes

Entre 2009 et 2013, huit communes sur dix de Poitou-Charentes connaissent une réduction de leur surface agricole. La moitié des pertes est localisée dans 138 communes seulement.

Pour 825 communes la perte est inférieure à 5 ha, ce qui représente 27 % de la surface perdue. A contrario, les 333 communes dont la surface agricole se rétracte de plus de 5 ha concentrent 73 % de la surface totale agricole perdue.

Sur la même période, l'artificialisation s'étend dans 1 224 communes de la région, mais de façon discrète : l'augmentation moyenne est de près de 5 ha. La surface artificialisée par commune est en moyenne de 140 ha en 2013.

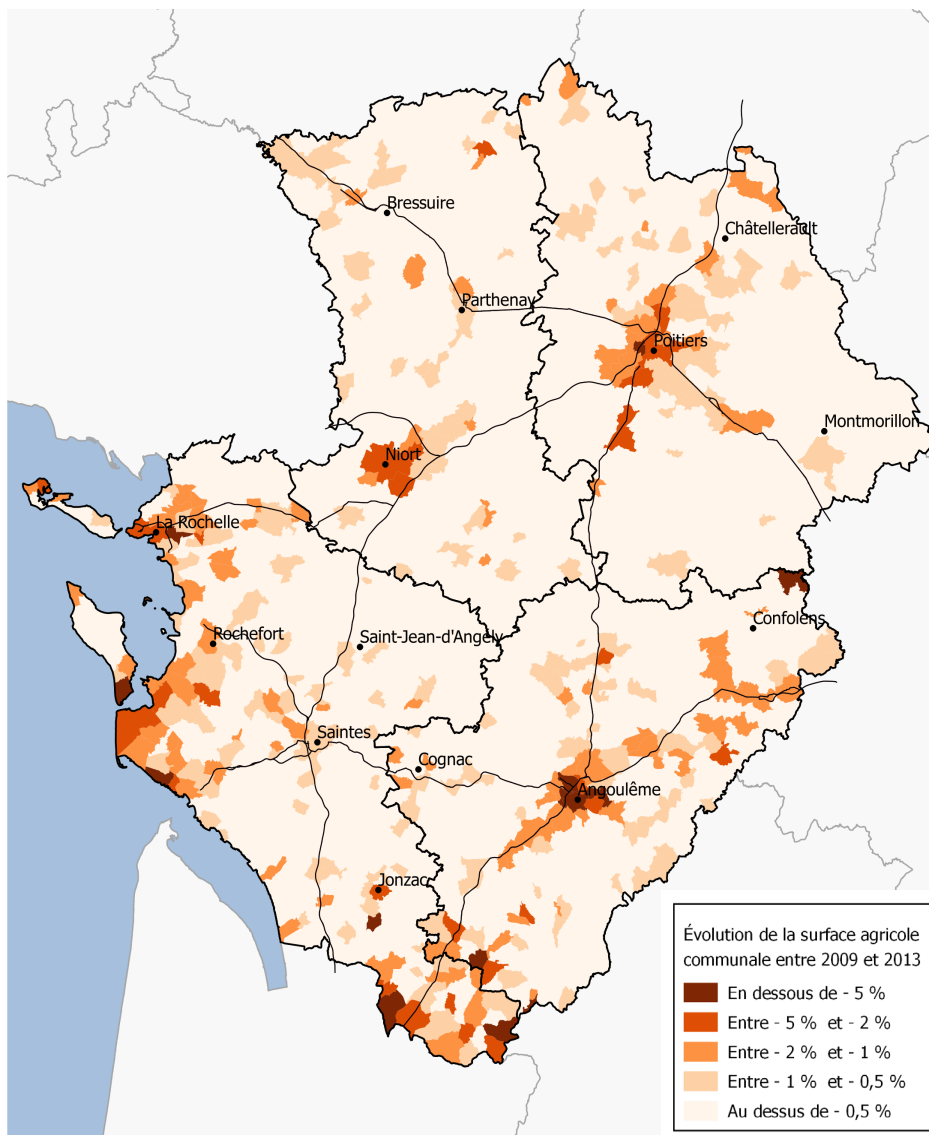
Consommation foncière plus marquée dans les couronnes urbaines, le long du littoral et des axes routiers

La progression de l'artificialisation et la consommation des sols agricoles qui en découle sont concentrées naturellement au niveau des pôles urbains de la région. Poitiers, La Rochelle, Niort, Angoulême mais aussi Rochefort, Saintes, Jonzac ressortent de façon plus marquée sur la carte d'évolution de la surface agricole entre 2009 et 2013.

Le littoral charentais présente de nombreuses communes avec une forte baisse des surfaces agricoles, en particulier au sud de Rochefort. Pour certaines communes, cette réduction des surfaces agricoles se fait au profit quasi exclusif des surfaces naturelles.

La présence d'axes routiers accentue également la consommation foncière. C'est le cas à l'ouest de Bressuire le long de la RN249, en Charente pour la RN10 et la RN141, mais aussi dans la Vienne aux abords de la RN147 ou en Charente-Maritime avec la RN11.

L'extrême sud de la Charente-Maritime comporte des zones très boisées où la part de la surface agricole est faible, proche de 10 % du territoire communal. Dans ces zones, des taux d'évolution de la surface agricole très négatifs ne traduisent pas des pertes conséquentes de surface.



© IGN 2013
Sources : IGN, ASP, DGFIP, DRAAF Poitou-Charentes (OSCOM)

Méthodologie : une approche géomatique de l'occupation du sol

L'observatoire des surfaces communales a été développé par la DRAAF Haute-Normandie, en partenariat avec la DREAL Haute-Normandie et les DDT(M) de Seine-Maritime et de l'Eure.

Il est basé sur l'intégration de plusieurs bases de données géographiques et administratives afin d'obtenir une unique couche d'occupation du sol regroupant l'ensemble des informations : dans l'ordre la BD Carto, la BD Topo, la BD Forêt, le registre parcellaire graphique (RPG), les fichiers fonciers issus de la base MAJIC du cadastre.

Les surfaces non renseignées à l'issue de l'intégration successive

des couches (moins de 2 % du territoire pour la région Poitou-Charentes) sont comblées en leur affectant l'occupation du sol voisine prépondérante.

La nomenclature retenue pour caractériser l'occupation du sol à partir de l'ensemble de ces informations est basée sur le niveau 2 de la nomenclature Corine Land Cover 2006.

L'OSCOM permet une représentation cartographique de l'occupation du sol jusqu'à des échelles infra-départementales et autorise une actualisation régulière par une procédure totalement automatisée.

Exemple de couche d'occupation du sol générée par l'OSCOM



■ Espaces mixtes selon les fichiers fonciers	■ Terres arables
■ Zones urbanisées	■ Cultures permanentes
■ Bâti industriel, commercial, agricole, réseaux de communication	■ Prairies
■ Mines, décharges et chantiers	■ Surfaces hors culture selon le RPG
■ Espaces verts artificialisés	■ Forêts, bois
■ Espaces non bâtis en attente de requalification	■ Milieux à végétation arbustive et/ou herbacées
■ Surfaces agricoles mixtes selon le RPG	■ Eaux continentales

© IGN 2013

Sources : Institut Géographique National (IGN), Agence de Services et de Paiement (ASP), Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), DRAAF Poitou-Charentes (OSCOM)



© AGRESTE 2015

Prix : 3,00 €

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
15, rue Arthur Ranc - CS 40537 86020 POITIERS CEDEX
Tél. 05.49.03.11.91 - Fax : 05.49.03.11.12
e-mail : srise.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale par intérim : Pascale CAZIN
Directeur de la publication : Jean-Jacques SAMZUN
Rédacteurs : B. PELLETIER et A. DUBOIS
Composition, impression : SRISE Poitou-Charentes
ISSN : 1282-2205